Le 06 septembre 2021

Communiqué de presse

Passe sanitaire dans les centres commerciaux : le CNCC salue une mesure partiellement levée et demande une indemnisation pour les commerçants lourdement impactés

Le CNCC salue la décision du gouvernement de ne plus soumettre au contrôle du passe sanitaire les grands centres commerciaux dans les départements dans lesquels le taux d'incidence est demeuré ou demeurera inférieur à 200 pour 100 000 habitants pendant sept jours consécutifs.

Il réitère néanmoins sa demande d'une suppression de cette mesure pour tous les départements, compte tenu du protocole sanitaire toujours respecté par tous les centres commerciaux et alors que plusieurs études scientifiques ont prouvé qu'ils ne constituaient pas des lieux propices à la propagation du virus. Il souligne une fois de plus le caractère discriminatoire de ladite mesure par rapport aux autres formes de commerce.

Le CNCC rappelle enfin l'impact économique massif que la mise en place du contrôle du passe a eu pour tous les commerçants des centres commerciaux en fonction d'une baisse moyenne de plus de 20% de leur fréquentation, qu'ils aient été soumis ou non à cette mesure. Il réclame en conséquence une nécessaire indemnisation de l'Etat dans les meilleurs délais, le dispositif coûts fixes ne permettant pas de couvrir le préjudice subi.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.
Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :
communication@cncc.com
01 53 43 82 60

Cathleen BERTHE
cathleen.berthe@shan.fr
06.14.16.37.68